

Le 29 novembre 2019

**Joelle Cardinal**  
Avocate

**Par SDÉ, courriel et poste**

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées**  
**Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT**

---

Chère consœur,

Conformément à la communication de la Régie de l'énergie du 21 novembre 2019, le Coordonnateur dépose les Annexes Québec corrigées de la norme de fiabilité PRC-023-4, comme pièce **HQCF-7, document 1**, et ce, conformément à ses commentaires déposés en suivi de la décision D-2019-106<sup>1</sup> à l'égard de cette norme.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.



**JOELLE CARDINAL**

JC/

c.c. Intervenants

---

<sup>1</sup> Dossier R-4070-2018, pièce B-0028.